

Swisscom

Internet : www.swisscom.com

Siège : Ittigen

Forme juridique : société anonyme

Cotation : Bourse suisse SIX

Participation de la Confédération : 51 %

Conseil d'administration : Michael Rechsteiner (président), Anna Mossberg, Roland Abt, Monique Bourquin, Frank Esser, Guus Dekkers, Daniel Münger et Sandra Lathion-Zweifel (représentants du personnel), Fritz Zurbrügg (représentant de la Confédération)

CEO : Christoph Aeschlimann

Organe de révision externe : PricewaterhouseCoopers SA

Breve appréciation des résultats de 2024

En 2024, Swisscom a globalement réalisé les objectifs stratégiques du Conseil fédéral.

Swisscom a défendu sa position de leader du marché en Suisse dans son activité de base (haut débit, téléphonie mobile, TV), comptant au nombre des fournisseurs les plus importants dans le secteur des solutions informatiques. La satisfaction de la clientèle a certes enregistré un recul, restant cependant supérieure à celle des principaux concurrents. Swisscom a rempli les conditions de la concession de service universel sans recevoir d'indemnités.

Le résultat financier a été plus faible que l'année précédente. Le chiffre d'affaires, le résultat et le bénéfice net ont reculé, partiellement en raison de l'acquisition de Vodafone Italia par Swisscom. La valeur de l'entreprise, mesurée à la performance de l'action Swisscom, a également légèrement diminué. Le dividende inchangé de 22 francs par action laisse entrevoir à la Confédération un revenu de 581 millions de francs. Le rendement global de l'action Swisscom (évolution du cours et dividende) a été nettement inférieur à la moyenne de la branche.

En Suisse, Swisscom a investi environ 1,7 milliard de francs. Le développement du réseau à haut débit a progressé dans toutes les régions du pays. 85 % (2023 : 80 %) de la population a accès à des connexions à haut débit sur le réseau fixe (débit de téléchargement de 200 Mbit/s) et sur le réseau mobile (norme 5G+). La stabilité de l'infrastructure du réseau était bonne, aucune perturbation majeure n'est survenue.

En Italie, la filiale Fastweb était performante sur le marché et a augmenté son chiffre d'affaires de 6,7 % sur une base comparable. Le résultat d'exploitation et la contribution au cash-flow du groupe ont toutefois été affectés par la reprise de Vodafone Italia. Depuis le 31 décembre 2024, Fastweb, principalement active dans la téléphonie fixe, et l'opérateur de téléphonie mobile Vodafone Italia ont une direction commune. Swisscom prévoit de fusionner les deux sociétés à une date ultérieure. Le Conseil fédéral attend de Swisscom qu'elle atteigne les objectifs économiques de la fusion et augmente les dividendes comme prévu.

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail des collaborateurs était élevée. En Suisse, les effectifs ont baissé de 70 postes pour s'établir à 15 980 postes à plein temps (-0,4 %). Swisscom a mis 820 places d'apprentissage à disposition.

Chiffres-clés	2024	2023
---------------	------	------

Finances et personnel

Chiffre d'affaires (mio CHF)	11 036	11 072
Bénéfice net (mio CHF)	1541	1711
Total du bilan (mio CHF)	37 211	24 750
Ratio de fonds propres (%)	32,7	47,0
Effectif (nombre d'ETP)	19 887	19 729

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Cours de l'action au 31 décembre (CHF)	504,50	506,00
Dividende (CHF par action)	22	22
Rendement global (%)	4,0	4,2
Dette nette (mio CHF)	15 597	7071
Taux de couverture technique CP (%)	118,1 %	114,5 %
Taux de couverture économique CP (%)	n. c.	n. c.

Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF)	0	0
Émoluments (mio CHF)	0	0

A. Réalisation des objectifs en 2024*

1. Orientations stratégiques

Swisscom est gérée selon les règles de l'économie d'entreprise, est compétitive et axée sur la clientèle.

En 2024, Swisscom a confirmé sa position d'entreprise leader dans le secteur informatique en Suisse. Les parts de marché dans l'activité principale (haut débit, téléphonie mobile) et les raccordements TV ont légèrement reculé mais à un niveau élevé.

* Objectifs stratégiques : www.uvek.admin.ch > Le DETEC > Entreprises liées à la Confédération > Objectifs stratégiques et réalisation

Swisscom entend se distinguer en proposant le meilleur réseau et le meilleur service. La satisfaction de la clientèle, supérieure à la moyenne de la branche, confirme que cette stratégie basée sur la qualité est bien perçue. Toutefois, certaines adaptations de la structure de l'offre et des prix ont provoqué des réactions négatives de la clientèle, ce qui s'est traduit par une baisse de la propension à recommander l'entreprise (Net Promoter Score).

Fastweb progresse en termes de chiffre d'affaires et de clientèle.

Fastweb continue de se développer sur le marché de manière positive. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,7 % durant l'exercice. Le résultat d'exploitation (EBITDA) et le free cash-flow ont été affectés par la hausse des coûts des prestations de gros et le rachat de Vodafone Italia par Swisscom ; sans cet effet spécial, ils auraient augmenté respectivement de 1,1 et 5 % sur une base comparable.

Swisscom développe et exploite une infrastructure de réseau et informatique moderne en tenant compte des besoins du marché, des progrès technologiques et de la sécurité.

En Suisse, Swisscom a investi environ 1,7 milliard de francs. L'extension du réseau à très haut débit a constitué un point fort. Fin 2024, 45 % de tous les logements et commerces disposaient d'une largeur de bande allant jusqu'à 10 Gbit/s (2023 : 37 %) et 85 % disposaient d'une largeur de bande supérieure à 200 Mbit/s (2023 : 82 %) tandis que 93 % avaient accès à une largeur de bande de 80 Mbit/s, largement suffisante pour les applications actuelles (2023 : 92 %). En ce qui concerne le réseau mobile, la couverture avec les deux normes technologiques courantes, la 4G et la 5G, a pratiquement atteint 100 % de la population. 85 % de la population pouvait déjà utiliser la variante technologique plus performante 5G+ (2023 : 80 %).

Swisscom a respecté le secret des télécommunications et a satisfait aux dispositions de la législation sur la protection des données. Les précautions prises pour protéger l'infrastructure contre les attaques et contre les événements majeurs (p. ex. crash d'avion) correspondaient à la pointe de la technologie.

Aucune panne majeure n'a affecté le réseau durant l'exercice (2023 : 1). Les mesures prises par Swisscom pour accroître la stabilité et la résilience de son infrastructure réseau et informatique ont ainsi eu l'effet escompté.

Swisscom garantit le service universel et applique la réglementation relative à l'accès dans l'intérêt d'une concurrence équitable.

Swisscom a rempli les conditions de la concession de service universel dans le domaine des télécommunications qu'elle détient, et ce conformément aux critères de qualité définis dans le droit des télécommunications et sans recevoir d'indemnités financières. Au 1er janvier 2024, le débit

de transmission garanti pour les raccordements du réseau fixe a été augmenté. Les clients ont désormais le choix entre un débit de 10 ou 80 Mbit/s (download). Swisscom maîtrisant sans problème le changement technique nécessaire à cet effet.

Durant l'exercice, Swisscom a à nouveau répondu à l'obligation de garantir aux autres opérateurs de télécommunication un accès non discriminatoire à son réseau.

2. Objectifs financiers

Swisscom augmente à long terme la valeur de l'entreprise et mène une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité.

Mesurée au cours de l'action Swisscom, la valeur de l'entreprise a légèrement reculé (-0,3 % au 31 décembre). Le dividende reste inchangé à 22 francs par action. Le rendement global de l'action Swisscom (rendement du dividende plus évolution du cours) s'est établi à 4,0 %, soit à un niveau inférieur aux valeurs comparatives du SMI (7,5 %) et des 11 entreprises Telco du groupe de comparaison (9,4 %).

Swisscom cherche à limiter son endettement net à un montant équivalent à 2,4 fois l'EBITDA.

Le rachat de Vodafone Italia par Fastweb, financé par des capitaux extérieurs, a fait passer l'endettement net du groupe de 7,1 à 15,6 milliards de francs. Le ratio entre l'endettement net et l'EBITDA passe ainsi à 2,4 (en tenant compte de l'EBITDA de Vodafone Italia).

3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance

Swisscom applique une politique du personnel moderne et sociale, et apparaît comme un employeur attrayant.

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail est supérieure à la moyenne de la branche. Les partenaires sociaux disposent de droits de participation à différents niveaux et de deux représentations au conseil d'administration.

Swisscom investit énormément dans le perfectionnement de ses collaborateurs et de ses cadres. La majorité des postes de cadres vacants peuvent être pourvus à l'interne.

À l'échelle du groupe, Swisscom employait 19 887 collaborateurs (équivalents plein temps), soit 0,8 % de plus qu'en 2023. En Suisse, les effectifs ont baissé de 70 postes pour s'établir à 15 980 postes à plein temps (-0,4 %). Swisscom (y .c. cablex) a mis 820 places d'apprentissage à disposition en Suisse.

La part des femmes s'élevait à 23,1 % dans l'ensemble du personnel et à 33,3 % aussi bien dans la direction du groupe qu'au conseil d'administration. L'objectif d'occuper

un pour cent des postes spécifiquement avec des personnes atteintes dans leur santé a été dépassé (1,22 %).

4. Coopérations et prises de participation

Swisscom ne conclut des accords de coopération que si ceux-ci contribuent à accroître durablement la valeur de l'entreprise, peuvent être gérés de manière professionnelle et sont décidés en tenant suffisamment compte des risques.

Swisscom gère un portefeuille varié de petites et grandes entreprises en Suisse et à l'étranger, qui d'une part opèrent dans des secteurs proches du cœur de métier et de l'autre exploitent de nouveaux champs d'activité. Conformément aux objectifs assignés par le Conseil fédéral, Swisscom ne détient aucune participation dans une entreprise de télécommunication étrangère ayant un mandat de service universel.

Reprise de Vodafone Italia finalisée

Ces dernières années, les activités en Italie ont gagné en importance pour le groupe Swisscom. Étant l'un des principaux opérateurs de téléphonie fixe du pays, la filiale Fastweb a dû relever le défi de devenir un fournisseur de télécommunications à part entière, doté d'un solide réseau de téléphonie mobile. Cela a conduit à la reprise de l'opérateur de téléphonie mobile Vodafone Italia durant l'exercice, qui a été financée en grande partie par des emprunts. Swisscom fusionnera Vodafone Italia avec sa filiale Fastweb à une date ultérieure. Swisscom espère que l'acquisition de Vodafone Italia et la fusion avec Fastweb lui permettront de renforcer sa position sur le marché et d'augmenter sa rentabilité dans ses activités en Italie, ce qui se traduira par une hausse des dividendes versés aux actionnaires. La reprise de Vodafone Italia répondait aux critères fixés par le Conseil fédéral pour les coopérations et les prises de participation. Hormis cela, aucun changement notable n'est intervenu dans le portefeuille de participations de Swisscom durant l'exercice.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision externe (PwC) confirme que les comptes consolidés de Swisscom SA pour l'exercice 2024 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et du cash-flow, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et la loi suisse.

C. Propositions à l'assemblée générale

Les droits d'actionnaire dont bénéficie la Confédération sont exercés par le DETEC et le DFF.

L'assemblée générale ordinaire de Swisscom SA se tiendra le 26 mars 2025. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

1. d'approuver le rapport financier, les comptes consolidés et les comptes annuels de Swisscom SA pour l'exercice 2024 ;
2. de prendre acte, par un vote consultatif, du rapport de rémunération 2024 ;
3. d'approuver le rapport sur les questions non financières pour l'exercice 2024 ;
4. de distribuer un dividende de 22 francs par action ;
5. de donner décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2024 ;
6. a) de réélire Michael Rechsteiner en tant que président du conseil d'administration, ainsi que Frank Esser, Roland Abt, Anna Mossberg, Sandra Lathion-Zweifel, Guus Dekkers, Monique Bourquin et Daniel Mürger au conseil d'administration ; b) d'élire Laura Cioli comme nouveau membre du conseil d'administration ;
7. de réélire Roland Abt, Frank Esser, Monique Bourquin, Michael Rechsteiner (en tant que membre sans droit de vote) et Fritz Zurbrugg au comité Rémunération ;
8. d'augmenter le montant global maximal de la rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025 de 2,5 millions à 2,7 millions de francs ; d'approuver pour la rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2026 le montant global maximal de 2,8 millions de francs ; de réduire le montant global maximal de la rémunération des membres de la direction du groupe pour l'exercice 2025 de 10,9 millions à 7,2 millions de francs ; d'approuver pour la rémunération des membres de la direction du groupe pour l'exercice 2026 le montant global maximal de 5,9 millions de francs.
9. de réélire le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte, Zurich, en tant que représentant indépendant des droits de vote ;
10. de réélire PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, comme organe de révision pour l'exercice 2025.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 14 mars 2025 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du Conseil d'administration à l'Assemblée générale de Swisscom SA. Parallèlement, il a décidé de déléguer Fritz Zurbrugg en tant que représentant de la Confédération au conseil d'administration de Swisscom.